

Le Teil

Bilan

mi-mandat . . .

2020 • 2023 • 2026 • VILLE DU TEIL

3 ans de mandat,
faisons le point !

RÉALISÉ

EN COURS

A VENIR

LES PLUS

PAS FAIT

www.mairie-le-teil.fr



Un bilan mi-mandat, pourquoi est-ce important pour vous ?

Ce bilan de mi-mandat est important pour l'ensemble de l'équipe municipale. Il permet en effet de faire un point d'étape sur les engagements que nous avons pris devant les électeurs en mars 2020 et de partager avec tous les teillois, à mi-parcours, une photographie du chemin parcouru et un aperçu des horizons encore devant nous.

C'est notre devoir d'en rendre compte aux teillois. C'est pourquoi ce document est basé sur notre programme électoral de 2020 : nous reprenons point par point nos engagements.

Que voulez-vous retenir de ces 3 premières années de mandat ?

Notre équipe a démarré le mandat au lendemain du séisme du 11 novembre 2019 qui a touché notre Commune et en pleine crise inédite du COVID19 avec les confinements qui en ont découlés.

Nous nous sommes tout de suite attelés à la tâche qui était la nôtre : reconstruire la ville tout en répondant aux attentes quotidiennes des teillois et en réalisant de nouveaux projets attendus par tous. Pour y parvenir, nous avons dans un premier temps, recherché des financeurs pour ne pas toucher aux impôts des teillois, qui n'avaient pas, selon nous, à payer les conséquences du séisme. Nous avons ainsi signé un projet partenarial d'aménagement (PPA) avec tous les partenaires financiers qui nous accompagnent dans la reconstruction de la Ville et dont le financeur principal est l'Etat.

Malgré les crises qui nous ont touché, nous avons réussi en 3 ans à réhabiliter entièrement 2 écoles, en construire une nouvelle et à démarrer des chantiers majeurs tels que les 2 églises, l'Hôtel de ville, le nouveau skatepark, le parc Laparel, la réhabilitation des quartiers Robespierre et Mélas...

Où en êtes-vous de votre programme électoral de 2020 ?

Les engagements pris en 2020 ont été respectés en quasi-totalité. Nous avons aussi mené des projets qui n'étaient pas prévus. L'équipe est mobilisée depuis le premier jour et je les remercie tous car grâce à leur implication quotidienne nous prouvons que notre programme était sincère et juste et qu'il ne s'agissait pas de paroles en l'air. Je remercie aussi les services municipaux qui nous aident à le mettre en œuvre au quotidien.

Comment abordez-vous les 3 prochaines années ?

Les 3 prochaines années vont être encore chargées pour le quotidien des teillois. Malheureusement, une ville ne se reconstruit pas en un claquement de doigts. Il faut passer par des phases de chantier importantes, des rues fermées, des démolitions. Ça va encore être notre quotidien car de nombreux projets majeurs ont démarré ou vont démarrer. En 2026, je le pense sincèrement, notre ville aura changé de visage.

Au-delà de la reconstruction de la Ville, quelles sont les autres actions qui vous paraissent déterminantes pour les teillois ?

Nous allons poursuivre nos investissements sur les routes, c'est une attente forte des teillois.

Nous travaillons aussi avec la Communauté de communes sur la problématique des ordures ménagères et la propreté de la ville. Nous allons bien entendu continuer notre important programme de plantations d'arbres dans toute la ville, poursuivre les animations municipales et accompagner celles des associations, ouvrir la nouvelle maison des associations et continuer à soutenir toutes les initiatives locales. Les habitants attendent beaucoup de leur équipe municipale, c'est normal. Nous continuerons à aller dans un quartier tous les mois à leur rencontre pour qu'ils nous fassent part de leurs attentes. Nous mettons aussi en place des permanences tous les samedis matins pour ceux qui voudraient venir échanger avec nous. Notre équipe est à l'écoute et le restera jusqu'à la fin du mandat.

2020 - 2023

Une situation exceptionnelle avec la gestion de 3 crises majeures

Depuis mars 2020, date de son élection, l'équipe municipale a dû s'adapter et faire face à 3 crises majeures

La gestion post-séisme



Réunion "Agir en ville" - Octobre 2020

Le séisme a eu lieu le 11 novembre 2019 et les élections municipales sont intervenues 4 mois après. C'est d'ailleurs autour de la gestion de cette crise que la nouvelle équipe s'est constituée. Après la gestion de l'urgence, et en continuant les tâches du quotidien, l'équipe s'est attachée avec les services municipaux à :

- Reconstruire en priorité les écoles ;
- Mettre en œuvre le dispositif « aujourd'hui pour l'habitat » permettant à tous les teillois et en particulier les sinistrés de reconstruire et rénover leurs logements ;
- Chercher des financements pour les différents projets ;
- Ne pas augmenter la fiscalité ;
- Lancer des projets qui bénéficieront au plus grand nombre (nouveau skatepark, création du parc Laparel, réhabilitation de tronçons routiers, financement du giratoire de la Sablière, création de voies douces, plantation d'arbres dans tous les projets...) ;
- Être aux côtés du collectif des sinistrés.

Le bilan du séisme en quelques chiffres

331 000 000 € : coût de la reconstruction au Teil (public et privé)

15 000 000 € : montant des travaux sur les infrastructures publiques (écoles, églises, Hôtel de ville, cimetières)

24 000 000 € : montant des financements obtenus pour la ville de l'Etat, l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat...

1 532 047 € : montant des dons qui ont permis de financer l'opération programmée d'amélioration de l'habitat qui aide toujours financièrement les propriétaires à rénover leurs logements, les aides d'urgence aux sinistrés par le biais du CCAS, la location des écoles modulaires de Frayol et Mélas, la sécurisation d'urgence de voies publiques, cimetières et autres bâtiments

17 850 : nombre de dossiers de sinistrés de particuliers ouverts auprès des assurances

850 : nombre d'arrêtés d'évacuation pris dans les jours qui ont suivi le séisme

250 familles relogées pour un coût de **600 000 €**

La crise du Covid-19

Les élections municipales ont eu lieu au moment même où la France connaissait un confinement sans précédent. Il a fallu s'adapter et prendre des décisions au jour le jour pour accompagner les teillois dans cette crise, organiser les différents protocoles dans les écoles et assurer la continuité des services.



Distribution des masques à la population - Juin 2020

Certains teillois sont décédés des suites de cette maladie qui touche encore de nombreuses personnes aujourd'hui.

La sortie de crise a été longue, il a fallu s'adapter quotidiennement aux annonces gouvernementales.

Profitons-en pour remercier, à nouveau, les agents municipaux qui ont prouvé aux côtés de l'équipe municipale, une fois encore, leur sens prononcé du service public dans l'accompagnement de cette crise.

La crise énergétique et écologique mondiale

La crise énergétique frappe durement.

La Commune, qui doit payer les consommations de tous les bâtiments publics et de l'éclairage public, a donc fortement été impactée par la hausse des coûts sans aucune aide ou filet de sécurité.

Heureusement, plusieurs décisions avaient été prises en anticipation et ont permis de limiter les effets de la crise, même si la facture a augmenté de 200% en un an (entre 2022 et 2023).

Les communes ont aussi leur rôle à jouer dans la crise climatique mondiale qui nous touche depuis plusieurs années. L'équipe municipale tente, à son niveau, d'apporter des solutions : programme « nature en ville » (plantation d'arbres, choix des essences, plantation de vivaces...), développement des voies douces pour favoriser les circulations piétonnes et vélo, extinction de l'éclairage public, désimperméabilisation des sols, création d'un parc urbain, transfert de la gestion de l'eau à un syndicat local SYDEO avec une réflexion territoriale sur les problèmes liés aux ressources...



OLIVIER PEVERELLI

et l'équipe

Le Teil, en avant !

Le Teil - 0283 21 00 00
 Olivier Peverelli, Maire du Teil
 10, rue de la République - 02830 Le Teil
 0283 21 00 00 - 0283 21 00 00

Les 20 années de l'équipe municipale ont été marquées par de nombreux événements et réalisations. C'est pourquoi nous avons voulu faire un bilan de ces 20 années et présenter nos engagements pour les 20 prochaines années. Ce document reprend les thèmes point par point du programme de 2020 distribué à tous les teillois lors de la campagne électorale.

Le programme de 2020 a été élaboré par l'équipe municipale et les habitants du Teil. Il est le fruit de nombreuses réunions et consultations. Ce document est le fruit de ces consultations et sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des projets.



Retour sur la liste des engagements 2020 - 2026 pour lesquels l'équipe municipale a été élue il y a 3 ans. Ce document reprend les thèmes point par point du programme de 2020 distribué à tous les teillois lors de la campagne électorale.

Les engagements de l'équipe municipale étaient présentés en 8 grandes parties.

Faisons le point !

1. Continuer les projets déjà engagés et financés pour une attractivité renforcée

7 engagements pris en 2020 (P.07 et 08)

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Livrer le giratoire de la Sablière dans le même temps que la déviation en 2022. Indispensable dans le quartier et attendu depuis longtemps		Livré en 2025		
La déviation terminée en 2022		Livrée en 2025		
Réhabiliter les écoles sinistrées par le séisme dès 2020 (Mélas et Le Centre)	●			
Accueillir les élèves dans le nouveau groupe scolaire en 2021	●			
Ouvrir l'ancien temple rénové en 2020 pour des expositions et des animations et qui sera aussi un lieu de vie pour le quartier	●			
Offrir une salle de concert et de répétitions pour tous		Livrée en 2025		
La Place Pierre Sépard, rendue aux habitants, vrai lieu de rencontre			●	

2. Reconstruire demain une ville agréable, facile à vivre, aérée et arborée

9 engagements pris en 2020 (P.09 à 14)

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Mobiliser des financements pour la reconstruction du Teil, sans impacter le budget des teillois : une priorité pour la ville				
Faire du Teil une nouvelle ville, plus verte, plus aérée, plus arborée et plus agréable				
Reconstruire les quartiers impactés en concertation avec les habitants				
Embellir l'ensemble des quartiers de la Ville, toujours en concertation				
Reconstruire les 2 églises				
Accueillir à nouveau tous les services publics de proximité				
Réhabiliter et réparer nos routes				
Faire en sorte que le centre-ville soit un vrai pôle commercial				
Construire la voie verte Mélas-Centre ville Le Teil sur l'ancienne voie ferrée				

3. Vivre dans une ville respectueuse de son environnement, une ville consciente des enjeux climatiques

7 engagements pris en 2020 (P.15 à 17)

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Déplacement doux				
Terminer la voie verte le long du Rhône				
Privilégier les déplacement doux (vélos, piétons, etc.) dans la reconstruction de la ville				
Aménager des accès et des espaces sécurisés pour nos enfants				
Expérimenter dès 2020				
Le vélobus et un blabacar local				
Mais aussi...				
Affirmer la place de la nature dans la ville				
Faciliter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets en lien avec la Communauté de Communes				
Favoriser et développer les énergies renouvelables				

5 engagements pris en 2020 (P.18 et 19)

4. Entourer nos aînés

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Construire des logements adaptés type résidence services, sécurisés, proches des services publics et des commerces				
Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile et leurs déplacements dans la ville				
Développer l'offre de soins de proximité sur le modèle de la maison de santé				
Aider les associations qui accueillent des séniors				
Poursuivre les moments conviviaux organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)				

5 engagements pris en 2020 (P.20 à 22)

5. Accompagner l'épanouissement de nos jeunes

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Poursuivre notre engagement en faveur de la réussite éducative en lien avec tous les partenaires éducatifs, culturels et sportifs				
Faire vivre le conseil municipal des enfants				
Manger mieux en améliorant la qualité de la diversité des repas : bio local, circuits courts...				
Encourager et aider les clubs sportifs et les valeurs qu'ils défendent				
Favoriser l'émergence des talents				

4 engagements pris en 2020 (P.23 et 24)

6. Soutenir nos associations

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Créer un service d'accompagnement des associations				
Mettre en place des moments d'échanges et de rencontres pour les bénévoles de toutes les associations				
Développer le partenariat associatif sur les temps forts de la ville (Tour de France, 13 juillet, fête de la musique, etc.)				
Valoriser les bénévoles en mettant en place des moments d'échanges et de rencontres				

7. Assurer la coordination des actions liées à la sécurité et la tranquillité

5 engagements pris en 2020 (P.25 et 26)

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Continuer à renforcer le plan de sécurité dans un esprit de solidarité et de tolérance				
Créer un pôle sécurité : correspondants de nuit, police municipale, médiateurs...				
Renforcer l'équipe en portant à quatre le nombre de policiers municipaux				
Développer la "participation citoyenne" au plus près des habitants avec la gendarmerie				
Mettre en place l'application « voisins solidaires »				

8. Accompagner la création d'emploi, développer l'économie locale

6 engagements pris en 2020 (P.27 à 29)

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
La reconstruction du Teil, un levier pour l'emploi local				
Du travail pour les entreprises locales				
Du travail pour Territoire zéro chômeur et les entreprises et associations d'insertion				
Du travail pour construire une ville verte				
La poursuite de la politique d'attractivité pour les entreprises				
Favoriser les conditions d'installation				
Aider financièrement à la modernisation des locaux commerciaux				
Accompagner les commerces du centre-ville				

Continuer les projets déjà engagés et financés pour une attractivité renforcée

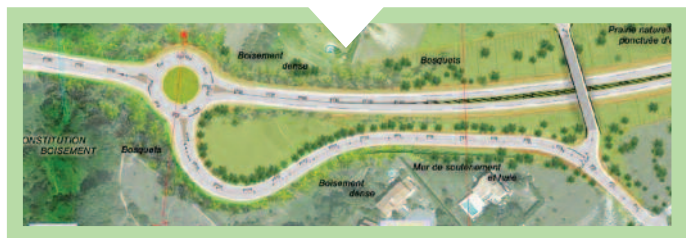
7 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Livrer le giratoire de la Sablière dans le même temps que la déviation en 2022. Indispensable dans le quartier et attendu depuis longtemps		Livré en 2025		
La déviation terminée en 2022		Livrée en 2025		
Réhabiliter les écoles sinistrées par le séisme dès 2020 (Mélas et Le Centre)	●			
Accueillir les élèves dans le nouveau groupe scolaire en 2021	●			
Ouvrir l'ancien temple rénové en 2020 pour des expositions et des animations et qui sera aussi un lieu de vie pour le quartier	●			
Offrir une salle de concert et de répétitions pour tous		Livrée en 2025		
La Place Pierre Séward, rendue aux habitants, vrai lieu de rencontre			●	

Zoom sur Déviation : objectif 2025

Le chantier de la déviation du Teil, se poursuit pour une ouverture à la circulation en 2025, le chantier ayant pris du retard, notamment à cause de la crise du Covid-19. La Commune a également, en avril 2023, validé le financement pour la construction du giratoire qui permettra de desservir le quartier de la Sablière. Le chantier a démarré en septembre 2023.

Un collectif d'habitants s'est créé pour faire remonter aux services de l'Etat les nuisances liées au chantier. Jean-Paul Michel et Fanny Valla sont leurs interlocuteurs pour appuyer et faire remonter leurs doléances.



Les travaux du giratoire ont démarré en septembre 2023



Place Pierre Séward, vrai lieu de rencontre

Le projet de transformation de la Place Pierre Séward est prévu après l'achèvement des travaux de la Place Jean Macé, pour des raisons techniques et de circulation dans la Ville (voir projet de la place Jean Macé page 12).



3 écoles neuves ou réhabilitées pour l'éducation de nos enfants

L'école du Centre et l'école de Mélas ont été entièrement réhabilitées depuis le séisme. La nouvelle école Rosa Parks a ouvert ses portes pour la rentrée 2021, comme promis. Le travail de rénovation va se poursuivre dans les 3 prochaines années notamment dans les écoles maternelles Astier et Mélas. A l'exemple de la cour de l'école Rosa Parks, l'équipe municipale veut aussi aller encore plus loin et a lancé un programme de désimperméabilisation des cours qui s'étalera pour des raisons budgétaires, sur plusieurs exercices.



L'école du Centre réhabilitée



L'école élémentaire de Mélas réhabilitée



La nouvelle école Rosa Parks

8,5 millions d'euros
Pour nos écoles en 3 ans

Une salle de concert et de répétition pour tous

Le projet est lancé : une salle de concert, des salles de répétitions et une nouvelle école de musique verront le jour en 2025 dans les anciens locaux des services techniques (au bout des Allées Paul Avon) appelés aussi les "anciens abattoirs".



Futurs locaux de la salle de concerts

L'ancien temple : véritable lieu de vie en plein cœur du quartier Kléber

Rue Kléber, la transformation de l'ancien temple, baptisé "la caravane-Monde", en lieu culturel de proximité, est terminée. Ancienne chapelle fondée en 1360 transformée en temple par la suite, c'est un des bâtiments les plus anciens de la commune.

Depuis octobre 2021, date à laquelle il a été inauguré, de nombreux moments de rencontres ont eu lieu : concerts, spectacles, rencontres du comité de quartier, expositions...



Reconstruire demain une ville agréable, facile à vivre, aérée et arborée

9 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Mobiliser des financements pour la reconstruction du Teil, sans impacter le budget des teillois : une priorité pour la ville	●			
Faire du Teil une nouvelle ville, plus verte, plus aérée, plus arborée et plus agréable	●	●		
Reconstruire les quartiers impactés en concertation avec les habitants	●	●		
Embellir l'ensemble des quartiers de la Ville, toujours en concertation	●	●		
Reconstruire les 2 églises		●		
Accueillir à nouveau tous les services publics de proximité	●			
Réhabiliter et réparer nos routes	●	●		
Faire en sorte que le centre-ville soit un vrai pôle commercial		●		
Construire la voie verte Mélas-Centre ville Le Teil sur l'ancienne voie ferrée		●		



Zoom sur

La recherche perpétuelle de financements pour que la reconstruction ne pèse pas sur le portefeuille des teillois



A situation exceptionnelle, budget(s) exceptionnell(s). Depuis 2020, suite au séisme qui a touché la Commune, les budgets qui sont votés chaque année traduisent les ambitions souhaitées quant à la reconstruction de la Ville. Pour ce faire et afin de ne pas toucher à la fiscalité des teillois, les 3 premières années du mandat ont permis d'obtenir des financements auprès des différents partenaires :

- l'Etat, qui a répondu présent dès le lendemain du séisme,
- la Communauté de Communes, véritable partenaire de la reconstruction de la Ville,
- la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche n'ont par contre, pour l'heure, pas répondu présents.

Pour accompagner la reconstruction post-séisme, la Commune s'est inscrite dans un projet partenarial d'aménagement (PPA), contrat multi-partenarial d'une durée contractuelle de 12 ans.

Il fixe les objectifs et enjeux du projet de reconstruction du Teil et définit les engagements de chacun des partenaires.

Nous avons ainsi obtenu 17.5 millions d'euros de l'Etat et 6 millions de notre assureur. Les dons obtenus suite au séisme nous ont permis d'abonder l'aide aux particuliers pour la rénovation des logements au travers de l'OPAH (voir page 27).

La recherche de financements et de partenariats est quotidienne. Une telle situation pour une ville de notre taille n'existe nulle part ailleurs donc tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes des teillois sans toucher leur portefeuille.

Le chiffre :
0% d'augmentation d'impôts

Les quartiers de Mélas et Robespierre en cours de réhabilitation

Les travaux de déconstruction de l'îlot Robespierre ont démarré en février 2023 : un soulagement pour les différents propriétaires qui ont été accompagnés par Alain Mazeyrat, adjoint à la reconstruction et l'équipe reconstruction de la Commune, dans la coordination des démolitions auprès des assureurs.



Suite au séisme, des réunions de concertation ont eu lieu dans tous les quartiers de la Ville et ont permis de dessiner les grandes lignes de Le Teil de demain

La Guinguette des quartiers pour échanger avec les habitants

Depuis juin 2023, la « guinguette des quartiers » a été mise en place à la Sablière, à Mélas, à La Violette et sur le nouveau skate-park. Elle permet non seulement aux habitants de se retrouver et d'échanger, mais aussi de faire remonter leurs doléances.



Mélas



La Sablière

Des permanences de l'équipe municipale le 1^{er} samedi de chaque mois

L'équipe municipale a décidé de mettre en place des « permanences de l'équipe municipale » pour créer un rendez-vous supplémentaire de proximité entre les élus et les teillois. Ce nouveau rendez-vous mensuel est voulu comme un moment privilégié pour répondre à vos interrogations. Sans rendez-vous.

Ces permanences auront lieu :

- ▶ Les premiers samedis de chaque mois
- ▶ de 09h30 à 11h
- ▶ à la Mairie, salle du 1^{er} étage

Les dates prochaines dates :

- ▶ Samedi 06 janvier 2024
- ▶ Samedi 03 février 2024
- ▶ Samedi 02 mars 2024



Plusieurs rencontres avec les habitants du quartier pour connaître leurs attentes quant aux aménagements prévus et valider avec eux le scénario d'aménagement de la place

Côté Mélas, c'est pareil, les travaux de démolition ont démarré. Ils ont permis la réouverture de la rue de la Liberté. A terme, ils permettront d'aérer et de créer une placette en plein cœur du quartier. Les ateliers de concertation avec les habitants ont démarré.



Des rencontres mensuelles dans les quartiers

Depuis le mois d'avril 2023, le Maire et l'équipe municipale vont à la rencontre des habitants, quartier par quartier, pour échanger avec eux sur les chantiers à l'échelle de la ville mais aussi pour aborder les problèmes rencontrés dans leur quartier au quotidien. Reconstruction de la ville, travaux, écoles, déplacements... les échanges sont nombreux et fructueux.

Une nouvelle église pour les teillois.

La déconstruction/reconstruction de l'église Notre-Dame de l'Assomption

Rappel du contexte

L'église Notre Dame de l'Assomption, a été érigée en 1897. Cette église ayant été construite avant la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, elle est donc propriété de la Commune.

Elle a été très fortement impactée par le séisme du 11 novembre 2019.

L'étude diligentée par l'assureur de la Commune, la société Allianz, a mis en évidence des désordres irrémédiables sur la structure du bâtiment, notamment les voutes et les piliers.

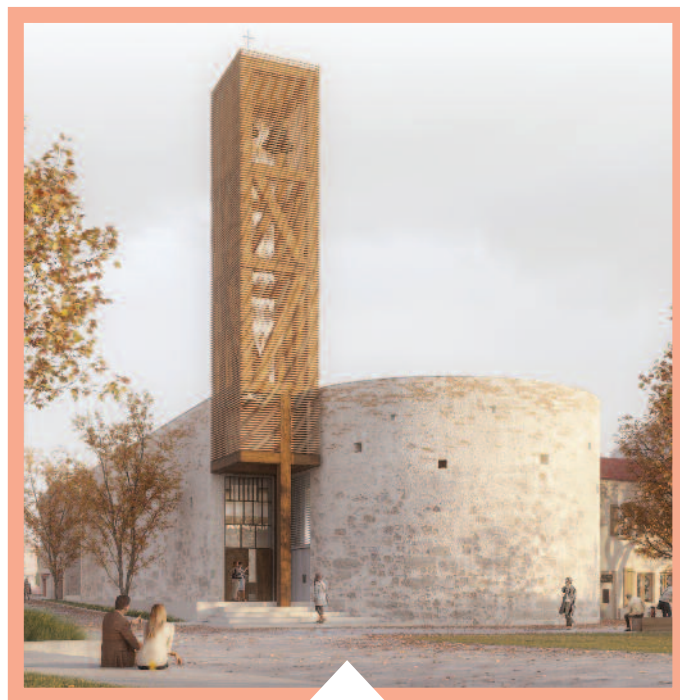
Les experts structure mandatés ont alerté quant à la découverte possible d'autres dommages notamment sur les fondations, qui du même coup impacteraient fortement le coût de réparation (coût non pris en charge par l'assurance).

► Le choix de la déconstruction/reconstruction concertée avec l'Evêché

Le 19 octobre 2021, il est approuvé par le Conseil municipal la déconstruction de Notre Dame de l'Assomption et la reconstruction d'une nouvelle église en centre-ville.

Le Conseil municipal a également validé le protocole transactionnel à intervenir avec l'assureur Allianz fixant une indemnisation forfaitaire de 2 500 000 euros.

La construction d'une église neuve permettra d'avoir un édifice plus sécurisé, adapté aux différentes normes (sismiques, accessibilité, incendie...), de le rendre plus fonctionnel, moins énergivore et pleinement inséré dans un projet de rénovation urbaine de la Place Jean Macé intégrant la médiathèque, la Cure, le bâtiment dit « Peugeot », l'école du Centre et l'Hôtel de ville.



Les principaux éléments à retenir du projet

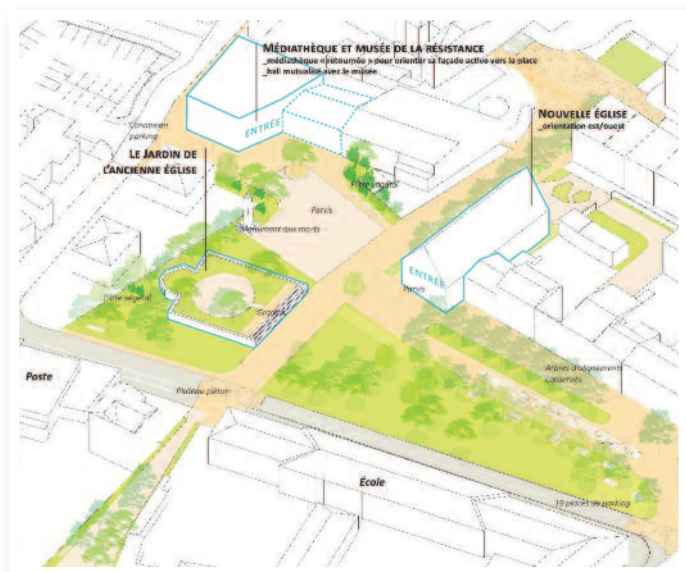
- Utilisation d'un béton mémoriel avec réemploi des éléments de l'ancienne église (tuiles, pierres...)
- Clocher réalisé avec la charpente de l'ancienne église
- Réutilisation des cloches
- Bâtiment de plain-pied - 300 places assises
- Création d'un large parvis donnant sur la place Jean Macé
- Réemploi des vitraux (Sainte Famille)
- Réintroduction des 12 pierres de consécration

Le calendrier du projet

- Décembre 2023 / Janvier 2024 : démolition de la Cure
- Printemps 2024 : déconstruction de l'église et tri des matériaux réutilisés et démolition du garage Peugeot
- 1^{er} trimestre 2024 : dépôt du permis
- 2^{ème} trimestre 2024 : consultation des entreprises
- Automne 2024 : démarrage du chantier
- Noël 2025 : mise en service



La Place Jean Macé entièrement repensée



En parallèle de la construction de l'église, la Place Jean Macé est entièrement repensée pour créer un vrai lieu de vie pour les teillois, de rencontres et de partage. Quelques éléments à retenir sur cette future place :

- ▶ L'église actuelle est déconstruite. Pour garder une mémoire de cet édifice, une partie du bâtiment sera conservée et transformée en jardins. L'église sera reconstruite sur l'emplacement de l'ancien garage Peugeot avec une avancée sur la Place Jean Macé pour créer un parvis.
- ▶ La rue de l'église sera fermée à la circulation. Celle-ci se faisant alors par la rue Henri Dunant (démolition de l'ancien magasin "Hexagone") puis par la voie déjà existante, le long de l'école du centre.
- ▶ La Médiathèque, dont la réhabilitation est programmée par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, s'ouvrira sur la Place Jean Macé via un nouveau parvis qui accueillera aussi le monument aux morts. Le Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche sera installé à côté.
- ▶ Le bâtiment actuel de la cure, fortement impacté par le séisme, sera démoli afin de créer ce parvis commun entre l'église et la médiathèque.
- ▶ Un accès piéton direct entre le parking Fabre et la Place Jean Macé a déjà été créé pour permettre une liaison facilitée aux stationnements et faciliter l'entrée à l'école du Centre (permettant ainsi la démolition de bâtiments obsolètes et énergivores). Des places de parking sont cependant conservées sur la place pour les riverains et les commerces.
- ▶ La Place sera entièrement végétalisée permettant de créer un îlot de fraîcheur en plein cœur de la Ville.
- ▶ Une halle sera installée sur la Place.

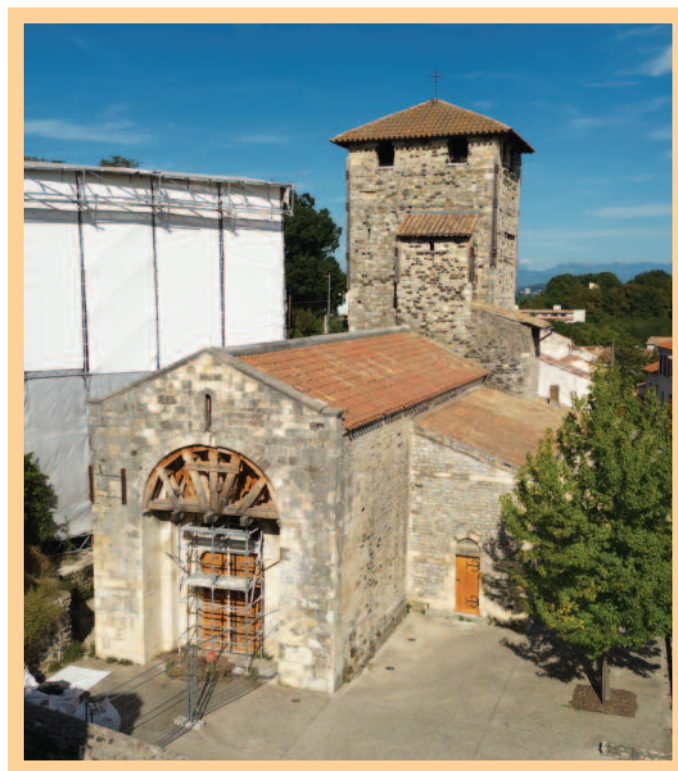
A venir

Des réunions de concertation avec tous les usagers dès le mois de janvier 2024

La réhabilitation de l'église de Mélas suite au séisme

En parallèle de l'église du Centre, la Commune travaille aussi sur la restauration de l'église de Mélas, bâtiment classé aux monuments historiques, fortement impactée par le séisme du 11 novembre 2019.

Le programme des travaux devrait être validé par l'État cet automne. Le dépôt de permis est prévu au 1^{er} trimestre 2024 pour des travaux démarrant au second semestre 2024.



Le centre-ville est en perpétuelle évolution

En lien avec la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, plusieurs dispositifs sont mis en place pour le développement du commerce :

- ▶ Aide à l'installation ;
- ▶ Aide aux travaux ;
- ▶ Rachat et rénovation de commerces vacants ;
- ▶ Construction d'un bâtiment commercial sur la Place Pierre Sémard qui permettra à l'enseigne "Utile" de s'agrandir tout en restant en centre-ville.



Bâtiment du futur "Utile" sur le place Pierre Sémard

Plus d'un million d'euros investi sur les routes depuis 2020

Depuis le début du mandat, plus d'un million d'euros a été investi sur les voiries communales. 25 tronçons routiers ont en effet été travaillés de différentes manières :

- ▶ Reprises de parapets suite au séisme, d'accotements, de fissures ou d'affaissements,
- ▶ Réfections partielles ou intégrales de chaussées,
- ▶ Aménagements de trottoirs ou de carrefours,
- ▶ Créations de voies piétons ou vélos (voir page 15),
- ▶ Reprises ou créations de réseaux d'eaux pluviales.

Pour les 3 prochaines années, 300 000 euros par an seront programmés pour ce type de travaux en lien avec le plan de mobilités qui va être validé à l'échelle de la ville (voir page 17).

En parallèle, d'autres chantiers majeurs seront programmés tels que la réhabilitation de la Rue Kléber début 2024 (1 million d'euros de travaux programmés), l'avenue du 8 mai 1945 et tous les travaux routiers liés aux grands travaux.



Rue Kléber



Avenue du 8 mai 1945



La voie verte entre Le Teil et Alba est toujours en cours

Piloté par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, ce projet est en cours avec le lancement des études sur les ouvrages présents sur le tracé (4 tunnels, 4 viaducs, 19 pont-rails, 6 ponts-routes et 16 aqueducs). Cette voie sera destinée aux vélos, touristes mais surtout aux usagers du quotidien. Elle sera raccordée à terme à la Via Rhôna ainsi qu'à la Via Ardèche, la voie verte du sud Ardèche.

Un tronçon sécurisé devrait également voir le jour entre Le Teil et Rochemaure dans les prochains mois.

La Maison France service 🔍

Afin de faciliter vos démarches administratives, l'équipe municipale a souhaité créer une « Maison France Service ». Ce dispositif, financé par l'État, est là pour vous accompagner dans vos différentes démarches : famille, social, santé, logement, emploi, retraite...

Installés au 2^{ème} étage de la Médiathèque, des agents municipaux sont désormais présents pour vous accueillir et vous aider, grâce à un contact privilégié avec chaque partenaire : CAF, CARSAT, La Poste, Pôle emploi, assurance maladie...



Rue de la République : 3 démolitions pour aérer le cœur de ville 🔍

Ces derniers mois, deux démolitions importantes ont eu lieu dans le centre-ville :

- ▶ L'îlot dit du « 16 rue de la République » : l'objectif de cette démolition était de démolir un îlot avec beaucoup d'habitats dégradés et insalubres pour permettre la construction de 12 nouveaux logements locatifs avec garages (du T2 au T5).

Ces futurs petits immeubles seront moins denses que les bâtiments qui ont été détruits et contribueront à aérer, végétaliser et embellir la Ville.

- ▶ Au 92 rue de la République, à la place des 3 commerces et des 10 logements vétustes, seront édifiées par la foncière Dignéo, filiale d'Action logement, 2 maisons de ville avec jardins et stationnements ce qui permettra d'aérer l'îlot et d'engager la requalification de la rue de la République.

- ▶ Dans les prochains mois, c'est le passage de la rue Denfert qui sera démoli pour permettre une aération de l'îlot. Aucune construction ne sera érigée à la place.



Future rue de la république

LES PLUS

En plus des engagements de 2020, nous avons aussi...

- ▶ Engagé la rénovation de l'Hôtel de ville (le chantier a démarré en septembre 2023 pour une durée de 18 mois)



La rénovation de l'Hôtel de ville

- ▶ Engagé les travaux des vestiaires du stade Etienne Plan (2024)
- ▶ Réhabilité les gymnases Pierre de Coubertin et Chamontin (peintures, vestiaires, éclairage...)
- ▶ Engagé les études sur le Quartier Marceau (habitats vétustes et dégradés dans le cœur de ville) pour un démarrage des travaux en 2024
- ▶ Démarré les travaux du parc Laparel (voir page 17)
- ▶ Lancé la réhabilitation des terrains de boules de la Violette (2024)
- ▶ Rénové les bâtiments des services techniques municipaux



La rénovation des services techniques municipaux

Vivre dans une ville respectueuse de son environnement, une ville consciente des enjeux climatiques

7 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Déplacement doux				
Terminer la voie verte le long du Rhône		●		
Privilégier les déplacement doux (vélos, piétons, etc.) dans la reconstruction de la ville	●	●		
Aménager des accès et des espaces sécurisés pour nos enfants	●	●		
Expérimenter dès 2020				
Le vélobus et un blabacar local	●	●		
Mais aussi...				
Affirmer la place de la nature dans la ville	●	●		
Faciliter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets en lien avec la Communauté de Communes		●		
Favoriser et développer les énergies renouvelables	●	●		

Zoom sur

Une voie douce créée entre la Violette/Frayol et l'école Rosa Parks pour sécuriser les trajets des enfants



Cette nouvelle voie permet aux enfants de rejoindre leur école de manière sécurisée mais aussi à tous les autres usagers de rallier aussi bien le collège que les équipements sportifs (stades Etienne Plan et Emile Deidier et gymnase Chamontin).

3 triporteurs mis en place pour emmener les enfants à l'école



3 triporteurs pour les petits et un accompagnement vélo pour les plus grands ont été mis en place pour emmener les enfants du quartier de la Violette à l'école Rosa Parks. 40 enfants en moyenne vont à l'école en vélo.

Un plan sur les mobilités présenté fin 2023

Une étude à l'échelle de la ville est actuellement en cours pour penser les circulations « après ouverture de la déviation ». Cette dernière permettra en effet d'abaisser le flux de véhicules dans la ville et de repenser entièrement les modes de déplacements en favorisant les mobilités dites actives (vélo, piétons...). Le rendu de cette étude devrait avoir lieu fin 2023 et permettra de programmer des travaux et de créer des voies ou des espaces partagés à plus ou moins long terme.

Favoriser les énergies renouvelables

Quand cela est possible, la Collectivité développe les énergies renouvelables à l'exemple de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école du Centre. Plusieurs projets sont en cours et seront lancés dans le courant de l'année 2024.



Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école du Centre

Développer et adapter une offre de transport collectif

En lien avec la Communauté de Communes et l'Agglomération de Montélimar, une étude est en cours pour définir des solutions de transport collectif et à la demande.

Flambée des coûts de l'énergie : un plan de sobriété adopté

Face à la flambée des coûts, l'équipe municipale a lancé un groupe de travail pour mettre en place, à l'échelle de la ville, un plan de sobriété énergétique. Après des décisions fortes telles que l'extinction de l'éclairage public (depuis 2016) ou le remplacement de tout l'éclairage public avec passage aux LED (depuis 2020), tous les usages ont été étudiés à la loupe pour aller encore plus loin.

L'éclairage public en quelques chiffres

2020 : Total kWh → 468 754 / Montant → 71 445 €
2021 : Total kWh → 411 077 / Montant → 71 445 €
2022 : Total kWh → 173 350 / Montant → 41 807 €

Avec ces chiffres, on se rend compte que grâce au passage aux LED et à l'extinction de l'éclairage public, la Commune a divisé par presque 3 sa consommation et que malgré la hausse des coûts de l'énergie, elle a divisé par presque par 2 la facture « éclairage public ».



LES PLUS

Nous avons aussi...

- ▶ Décidé de passer en régie le service de l'eau potable 
- ▶ Economisé de l'énergie en rallongeant les horaires de l'extinction de l'éclairage public
- ▶ Rajouté 2 bornes pour les recharges électriques de voitures
- ▶ Mis un fort accent sur l'apprentissage du vélo avec les éducateurs sportifs municipaux dans toutes les écoles



Nature en ville : les arbres au cœur de tous les projets municipaux



Le programme « Nature en ville » va bien plus loin que planter des arbres : c'est aussi protéger la biodiversité, faire face aux problématiques de l'eau, de sécheresse, l'adaptation de nos essences aux changements climatiques.

Ce plan porté par l'équipe municipale repose sur une gestion raisonnée du patrimoine végétal de la Commune. Un premier état des lieux effectué a permis de faire en sorte de maintenir le patrimoine existant, son remplacement en cas de maladie et d'envisager des plantations nouvelles. Exemple de quelques chantiers phares depuis le début du mandat :

Le Parc Laparel, en plein cœur de la ville : 400 arbres supplémentaires plantés



Parc Laparel en plein cœur de la ville, entrée côté rue du 11 novembre 1918

Depuis début septembre 2023, les travaux du Parc Laparel, véritable poumon vert situé en plein cœur de la ville, ont démarré. Le Parc Laparel est la zone située entre l'avenue du 8 mai 1945 et l'avenue du 11 novembre 1918, le long de la voie ferrée.

Au programme de ce chantier :

- Suppression des arbres invasifs et à risques et plantation de 400 arbres supplémentaires de différentes tailles (dont des arbres fruitiers et des arbres d'ornement).
- Aménagements paysagers en préservant l'identité des anciens jardins.
- Création de cheminements de promenade.
- Installation de mobiliers urbains pour la détente et le bien-être (tables, bancs, transats...).

Rue des Albanelles : des arbres dépérissant arrachés et 20 nouveaux arbres plantés

Suite au diagnostic sanitaire effectué par le cabinet CITARE, spécialiste-expert arboricole indépendant, qui mettait en évidence le dépérissement avancé des 20 arbres robiniers de la rue, il avait été décidé d'étudier un projet de replantation en lieu et place des sujets à remplacer.

Une rencontre avait eu lieu sur place en mars dernier pour connaître les attentes des riverains quant aux aménagements souhaités. La première phase de chantier a eu pour but d'élaguer les arbres, de les abattre et de les dessoucheur. Dans la foulée, 20 sujets de différentes essences seront replantés ainsi que de nombreux végétaux.

Entrée de ville : Un embellissement avec la plantations d'arbres, de végétaux et d'une piste piétons et vélos

L'entrée de ville a été entièrement repensée avec la création d'une voie piétonne entre le pont du Rhône et le rond-point Bénistant et la plantation de 10 arbres et de végétaux nécessitant peu d'eau et d'entretien.



« Aux arbres citoyens »



La première édition de la matinée « Aux arbres citoyens » ayant permis la plantation de plus de 50 arbres dans les jardins privés des teillois, cette manifestation sera à nouveau organisée dans les prochains mois.

Au programme ? Apprendre à bien planter un arbre et aide de la collectivité à l'achat de végétaux.



Organisation de "Aux arbres citoyens" pour accompagner la plantation d'arbres dans les jardins des teillois

Entourer nos aînés

5 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Construire des logements adaptés type résidence services, sécurisés, proches des services publics et des commerces	●	●		
Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile et leurs déplacements dans la ville		●		
Développer l'offre de soins de proximité sur le modèle de la maison de santé			●	
Aider les associations qui accueillent des séniors	●			
Poursuivre les moments conviviaux organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	●			



La résidence pour séniors rue Vincent Touchet ouvrira ses portes dans les prochaines semaines



Plan canicule - les élus contactent les séniors de la Commune pour savoir s'ils vont bien, connaître leurs besoins et éventuellement prévoir un passage chez eux grâce au listing des personnes dites "vulnérables" tenu par le CCAS.

Zoom sur

Le goûter des séniors, temps convivial d'échange et de retrouvailles

Chaque année, les plus de 70 ans teillois sont conviés au mois de décembre au traditionnel « goûter des séniors ». L'occasion pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'offrir le goûter, le spectacle et de remettre un cadeau choisi par les membres du CCAS.



Goûter des séniors - Décembre 2022

« Le CCAS pour lutter contre l'exclusion et accompagner les plus fragiles » expliqué par les élus membres

L'aide sociale est une compétence départementale. Toutefois, la commune peut conserver des attributions dans ce domaine et peut exercer ses compétences en matière d'aide sociale facultative, grâce au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Son rôle est de lutter contre l'exclusion et de soutenir les populations les plus fragiles, en venant en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Le lieu d'écoute 🔍

Dans un contexte post-séisme et post-covid, un nouveau service proposé aux teillois a ouvert ses portes depuis janvier 2023 : une psychologue, accueille tout citoyen qui souhaiterait venir parler librement de ses différents problèmes. Elle vous écouterait avec bienveillance et vous orienterait vers les bons services de soins, ou autre, adaptés à vos besoins. Ce lieu est gratuit et soumis au secret professionnel. Il a été créé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, pour écouter et accompagner les teillois.

Un lieu d'écoute et d'accueil France Alzheimer a ouvert ses portes fin 2023 🔍



L'association France Alzheimer Ardèche, propose à toutes les personnes et familles touchées par une maladie neuro-évolutive, de nombreuses actions gratuites : groupe de paroles, café mémoire, formations des aidants, séjours de vacances, ateliers de bien-être... Face au manque d'initiatives à ce sujet sur le secteur du Teil, l'association a décidé de créer une antenne France Alzheimer Ardèche sous forme de lieu d'accueil et d'écoute, avec l'aide de la commune du Teil. Ce lieu d'accueil, ouvert à tous (personnes touchées par la maladie, familles, aidants...), a ouvert ses portes en novembre 2023 et est situé à la maison des projets (37, rue de la République 07400 LE TEIL).



La création de la commission « seniors » pour répondre aux attentes des seniors teillois 🔍

Une « commission seniors » a été créée en 2022 par le CCAS, pilotée par Cécile Bayle, elle réunit notamment "Ensemble et solidaire" et le foyer Alice Avon. Elle a par exemple commencé à travailler sur la mobilité des aînés. Un questionnaire a été soumis aux seniors de la Ville à ce sujet et plus de 200 réponses ont été récupérées.

Offre de soin, des solutions tentent d'être trouvées 🔍

Comme partout ailleurs, la Commune du Teil commence à souffrir du manque de médecins sur le territoire, certains prenant leur retraite ou d'autres cessant leur activité. Cette compétence ne relève pas de la Commune et des élus, toutefois des initiatives sont prises pour tenter de limiter la perte de médecins au Teil. La Commune et la Communauté de communes, à l'initiative de la maison de santé déjà existante, travaillent par exemple avec les médecins présents dans cette dernière pour trouver des solutions permettant de compléter l'offre de santé. Un travail est aussi en cours avec la communauté professionnelle territoriale de santé qui regroupe de nombreux professionnels à l'échelle d'un large territoire.

Lien entre les générations : un travail lancé par le CCAS 🔍

Le CCAS a lancé en 2023 un travail avec le centre socio-culturel "CLEFS" pour créer du lien entre les seniors qui en ressentiraient le besoin et les enfants. Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, n'hésitez pas à contacter le CCAS.



Accompagner l'épanouissement de nos jeunes

5 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Poursuivre notre engagement en faveur de la réussite éducative en lien avec tous les partenaires éducatifs, culturels et sportifs	●			
Faire vivre le conseil municipal des enfants	●			
Manger mieux en améliorant la qualité de la diversité des repas : bio local, circuits courts...	●			
Encourager et aider les clubs sportifs et les valeurs qu'ils défendent	●			
Favoriser l'émergence des talents	●			

De nombreuses actions sont mises en place au quotidien pour accompagner l'épanouissement des jeunes que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Le point avec quelques actions phares.

Les tarifs du périscolaire et de garderie les plus bas de la région avec des activités de qualité et le goûter offert

Les activités périscolaires ont lieu le matin à partir de 7h30, pendant la pause méridienne pour les enfants inscrits à la cantine et le soir jusqu'à 18h. L'équipe municipale est intransigeante sur la qualité des activités proposées et pour ce faire, elle mobilise des agents municipaux et travaille avec les associations de la Ville qu'elle finance et qui apportent leur savoir-faire. Les élèves ont ainsi accès à des activités telles que le skate, yoga, basket, hand, atelier créatif, ludothèque, le tricot... La Municipalité fait le choix de proposer ces activités à des tarifs très accessibles :

- **Coût annuel par enfant pour la collectivité : 570€**
- **Participation demandée aux familles: entre 41€ et 70€ à l'année (en fonction du quotient familial), avec le goûter offert.**
- **Coût pour les familles dans les communes environnantes : entre 300€ et 700€**



LES PLUS

Nous avons aussi...

- Des fournitures toujours gratuites en début d'année pour venir en aide aux familles
- Un fruit (pour les élémentaires) et une collation (pour les maternelles) offerts pour le petit déjeuner des enfants tous les matins en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Secours Populaire (acheté chez les Primeurs teillois)
- Le transfert de la restauration scolaire à la Communauté de Communes pour favoriser des repas de qualité et les circuits courts
- La réhabilitation de toutes les écoles et la construction du nouveau groupe scolaire (voir page 09)
- Une réflexion lancée sur la désimpermeabilisation des cours, à l'image de Rosa Parks
- Une séance de cinéma offerte ou un spectacle offert à tous les enfants des écoles publiques une fois dans l'année
- L'aide au logement des étudiants teillois à Villeurbanne dans le cadre du contrat de réciprocité avec cette ville

Les écoles teilloises en quelques chiffres

- 660 élèves dans les écoles publiques
- 350 enfants mangent à la cantine chaque jour
- 504 enfants profitent des activités périscolaires
- 41€ : le coût de la garderie pour le quotient le plus faible
- 70€ : le coût de la garderie pour le quotient le plus haut
- 11 : nombre d'associations intervenant dans les écoles pour des activités de qualité
- 4 : éducateurs sportifs municipaux intervenant dans toutes les classes du CP au CM2

La mise en place du « coin des parents »

Le coin des parents a été mis en place pour aborder les questions qu'ils souhaitent et échanger librement de leurs problèmes ou de leurs pratiques. C'est gratuit et ouvert à tous.



Le conseil municipal des enfants

Elus pour 2 ans, les conseillers municipaux enfants se réunissent une fois par mois et mettent en œuvre de nombreuses actions en fonction des thématiques choisies au début de leur mandat. Ils participent également aux cérémonies patriotiques ou aux temps forts de la Commune. C'est par exemple le conseil municipal des enfants qui avait initié la réhabilitation du skatepark en 2018/2019.



Des éducateurs sportifs municipaux mobilisés pour l'épanouissement des jeunes teillois

L'équipe municipale fait le choix de faire intervenir dans chaque classe d'école publique du CP au CM2 les éducateurs sportifs municipaux pour un apprentissage et un encadrement de nombreuses activités : vélo, accrobranche, ski, canoë... Ce choix permet un égal accès à ces activités à tous les enfants. Par exemple, grâce à leur intervention, chaque enfant teillois sait pratiquer le vélo durant son année de CP.



Une aide majeure en faveur des clubs sportifs ayant des écoles de sport

La Commune accompagne fortement les clubs sportifs, notamment ceux qui forment des jeunes, dès leur plus jeune âge. L'ensemble des clubs bénéficient d'une subvention annuelle mais aussi de la mise à disposition gratuite de toutes les infrastructures sportives, des salles municipales ou bien encore des minibus pour leurs déplacements. La Municipalité met aussi en avant à chaque fin de saison, les sportifs teillois en les réunissant tous dans un moment convivial. Sporteils jeunes, que la Commune accompagne en terme de logistique, apporte également chaque année une aide financière très importante aux clubs.



L'école municipale des sports : la pratique du sport dès le plus jeune âge à un prix accessible pour favoriser l'accès du sport à tous

Tous les mercredis après-midi, la Municipalité a mis en place l'école municipale de sports pour permettre aux enfants de pratiquer différentes activités physiques à moindre coût.



La Commune lauréate du prix national de la laïcité

La Commune a été lauréate en 2021 du prix national de la laïcité avec la mise en place de l'escape game "Sauvons la diversité" travaillé avec les partenaires du centre socio-culturel CLEFS, Médiacom et les services de l'État.



Favoriser l'émergence des talents

Un important travail dans le cadre de la politique de la ville mise en place dans les 2 quartiers prioritaires, la Commune porte des actions valorisant les jeunes : à l'exemple du concours d'éloquence organisé depuis 2 ans et dans lequel plusieurs teillois ont brillé.



L'installation du Tilt à La Violette, de l'ADSEA et de l'AAD07 à Frayol

Le Tilt, véritable lieu de rencontre dédié aux arts vivants et numériques est ouvert à tous et propose de nombreuses activités et animations tout au long de l'année.

L'association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (ADSEA) a quant à elle pris ses quartiers à Frayol. Elle reçoit et accompagne au quotidien de nombreux teillois. Tout comme Ardèche Aide à Domicile (AAD 07).



Le nouveau skatepark a ouvert ses portes

L'équipe municipale a lancé la reconstruction totale du skatepark. La volonté étant de créer un skatepark accessible à tous âges et à toutes pratiques de glisse et de répondre à une attente forte des jeunes du Teil. C'est notamment le conseil municipal des enfants - mandat 2018/2019 - qui avait fait émerger cette demande. Forte de cette attente des jeunes, la municipalité a travaillé avec l'association « Monteil Slide » dont le siège social est au Teil. Le site a ouvert ses portes en juillet dernier.



Soutenir nos associations

4 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Créer un service d'accompagnement des associations	●			
Mettre en place des moments d'échanges et de rencontres pour les bénévoles de toutes les associations	●			
Développer le partenariat associatif sur les temps forts de la ville (Tour de France, 13 juillet, fête de la musique, etc.)	●			
Valoriser les bénévoles en mettant en place des moments d'échanges et de rencontres	●			

Zoom sur

Une nouvelle maison des associations dans l'ancienne école de Frayol

Suite au séisme du 11 novembre 2019, la Commune a dû accompagner de nombreuses associations qui se sont retrouvées sans locaux à cause des démolitions ou de travaux. Depuis 3 ans, il a fallu s'adapter et c'est un véritable jeu de chaises musicales dans les bâtiments publics. C'est notamment la démolition de la maison des associations Place Séward qui a impacté plusieurs associations teilloises. Depuis plusieurs mois, la Collectivité travaille à un nouveau projet pour les associations qui permettrait de mutualiser leurs moyens (salles de réunions par exemple) dans un espace partagé propice aux rencontres. C'est la cantine de l'ancienne école de Frayol qui accueillera ce nouveau lieu.

Des moments d'échanges et de rencontres pour les bénévoles

Depuis 2020, la Municipalité a mis en place, une fois par mois, « le café des projets », véritable lieu d'échanges entre associations en fonction des thématiques mises à l'ordre du jour. A la demande des bénévoles, la Commune organise aussi des formations. Par exemple, ont été organisées récemment des formations gratuites sur la communication ou l'emploi dans les associations.

Les associations en quelques chiffres

- ▶ 140 associations teilloises
- ▶ 4 salles mises à disposition gratuitement aux associations
- ▶ 2 minibus municipaux mis à disposition gratuitement pour les associations sportives
- ▶ 236 000 euros : montant des aides attribuées aux associations teilloises



Le Forum des associations organisé par la Municipalité se réunit une fois par an





Les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année

En 2020, la crise du COVID avait mis un frein à toutes les animations municipales. Mais depuis 2 ans maintenant, elles ont pu redémarrer et elles sont nombreuses ! Salon des vins naturels, fête de la musique, fête du 13 juillet, forum des associations, carnaval, alon de la gastronomie ardéchoise, festivités de Noël, fête des voisins... Le calendrier teillois est rythmé par ces manifestations municipales mais aussi par toutes celles organisées par les associations ou structures teilloises, qui sont accompagnées de manière gratuite par la Collectivité (prêt de matériel, de salles...).

Corrida de Noël 2022



13 juillet



Les Préalables - Festival - juin 2021



Fête de la musique



Carnaval 2023



Village des sciences 2021

Assurer la coordination des actions liées à la sécurité et la tranquillité

5 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
Continuer à renforcer le plan de sécurité dans un esprit de solidarité et de tolérance	●			
Créer un pôle sécurité : correspondants de nuit, police municipale, médiateurs...	●			
Renforcer l'équipe en portant à quatre le nombre de policiers municipaux	●			
Développer la "participation citoyenne" au plus près des habitants avec la gendarmerie	●	●		
Mettre en place l'application « voisins solidaires »				●

Zoom sur

De nouvelles caméras de vidéoprotection installées

28 caméras de vidéoprotection ont été installées en 2021. Elles permettent de couvrir de nouveaux secteurs et d'avoir une technologie plus évoluée et notamment un lecteur de plaques amélioré.



Des agents municipaux en permanence sur le terrain

Les 4 agents de police municipale, les 2 médiateurs de jour et les 3 correspondants de nuit, sont présents au quotidien sur le terrain. A eux tous, une présence municipale est assurée en continu de 08h à minuit.

Véritables acteurs de la prévention, l'équipe municipale souhaite qu'ils soient en permanence en relation avec les autres acteurs de terrain, à commencer par les gendarmes.

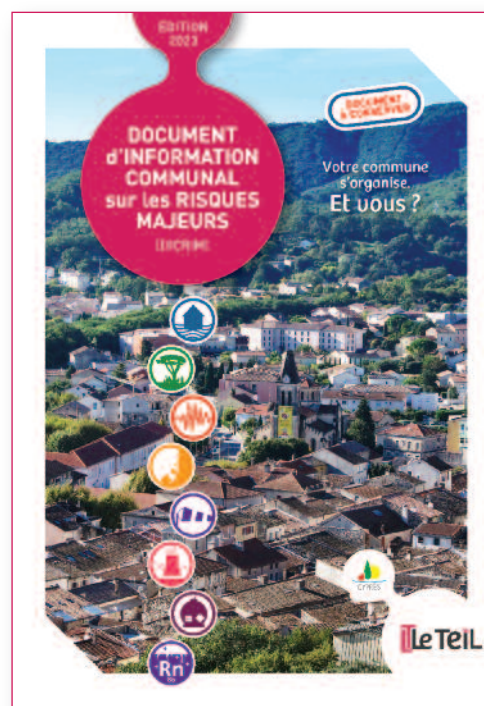
Un véritable travail de partenariat est ainsi mis en place entre élus, agents municipaux, gendarmes et tous les autres acteurs. Le contrat local de prévention de la délinquance se réunit également une fois par an en présence du Procureur et du Préfet.



Le plan communal de sauvegarde révisé, le DICRIM distribué

Concernant la sécurité liée aux risques majeurs, le plan communal de sauvegarde a été révisé à la lumière de l'expérience vécue lors du séisme du 11 novembre 2019.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a également été actualisé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres des teillois début 2023.



Les chiffres de la gendarmerie ces 3 dernières années

Les chiffres fournis par les services de Gendarmerie sont stables de manière générale. A noter toutefois que la quasi-totalité des indicateurs de la délinquance enregistrée (exceptées les escroqueries) sont en hausse en 2022 par rapport aux 2 années précédentes. Les années 2020 et 2021 étant en effet celles liées au COVID et aux différents confinements qui en ont découlés. Ce même constat est fait sur l'ensemble du territoire national.

Au Teil, les taux d'affaires solutionnées ont augmenté entre 2019 et 2023, grâce notamment à l'installation des 28 nouvelles caméras de vidéoprotection sur l'ensemble de la Commune (voir ci-contre). La présence de 60 gendarmes sur le territoire et la relation forte tissée avec les services municipaux permettent une présence de la force publique importante avec des actions complémentaires qui expliquent également ces chiffres.

	Atteintes volontaires intégrité physique (toutes violences sur des personnes) dont violences intra-famille AVIP	Taux solutionnés	Atteintes aux biens (tous vols) AAB	Taux solutionnés	Atteintes à la tranquillité publiques (toutes destructions et dégradations) ATP	Taux solutionnés	Escroqueries (avec et hors internet)	Taux solutionnés
2019	115	60 %	274	20 %	156	54 %	38	36 %
2020	117	96 %	203	26 %	123	93 %	54	50 %
2021	90	98 %	192 (29 cambriolages)	16 %	128	86 %	38	58 %
2022	125	81 %	206 (48 cambriolages)	23 %	136	75 %	44	35 %
2023	136	89 %	245 (42 cambriolages)	27 %	156	67 %	43	56 %

L'augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique s'explique notamment par une augmentation des violences intra-familiales, comme évoqué à chaque Conseil Local de Prévention de la Délinquance ; ce n'est pas spécifique à la ville et constitue une préoccupation nationale.

Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) : des rencontres annuelles majeures pour la prévention et la lutte contre la délinquance

Chaque année, sous la présidence du Maire, du procureur de l'Ardèche et du Préfet, le CLSPD se réunit avec tous les acteurs de la prévention présents au quotidien sur la Commune et permet de dresser le bilan de tous les partenariats noués : élus, services municipaux (police municipale, correspondants de nuit, médiateurs, adultes relais...), gendarmes et nombreux partenaires présents au quotidien sur le terrain (établissements scolaires, bailleurs sociaux, associations, permanences d'aide, de soutien et d'écoute...). Suivi et analyse des chiffres de la délinquance, problèmes rencontrés, accompagnements mis en place, solutions à envisager... autant de sujets partagés entre tous les acteurs pour permettre une meilleure action quotidienne.

Cette réunion vient en complément des réunions de sécurité organisées mensuellement en présence du Maire, des gendarmes et des différents services et autres partenaires en fonction des problématiques abordées.



Accompagner la création d'emploi, développer l'économie locale

6 engagements pris en 2020

	RÉALISÉ	EN COURS	A VENIR	PAS FAIT
La reconstruction du Teil, un levier pour l'emploi local				
Du travail pour les entreprises locales	●	●		
Du travail pour Territoire zéro chômeur et les entreprises et associations d'insertion	●			
Du travail pour construire une ville verte	●	●		
La poursuite de la politique d'attractivité pour les entreprises				
Favoriser les conditions d'installation	●	●		
Aider financièrement à la modernisation des locaux commerciaux	●	●		
Accompagner les commerces du centre ville	●	●		

Zoom sur

Aujourd'hui pour l'habitat : 10 M€ de travaux depuis 2020

Une action exceptionnelle de rénovation des logements privés et des façades a été lancée sur la commune avec une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (« Aujourd'hui pour l'habitat ») lancée en 2020. Cette opération permet d'accompagner tous les propriétaires privés (sinistrés ou pas) dans la rénovation de leur(s) logement(s).

Les enjeux pour cette nouvelle opération sont de :

- Agir pour la reconstruction suite au séisme par la mobilisation de fonds inédits pour l'habitat privé ;
- Poursuivre et amplifier la dynamique d'amélioration de l'habitat en améliorant les performances énergétiques ;
- Relancer l'économie locale doublement touchée par le séisme et la crise sanitaire ;
- Participer à l'attractivité du territoire dans son ensemble.

Au total, sur ces 5 années, ce seront 20 millions d'euros de travaux avec 10 millions d'euros de subventions, qui pourront être versées aux propriétaires.

LES PLUS

Mais aussi d'autres actions en faveur de l'emploi

- Les clauses sociales dans tous les marchés publics
- L'accompagnement et la communication pour toutes les nouvelles installations de commerces
- La réouverture de la gare aux trains de voyageurs devrait permettre d'avoir plus de flux de personnes dans le cœur de ville
- L'installation de l'enseigne NETTO à la Violette
- Le développement du magasin UTILE en centre-ville en construisant un bâtiment

Les financements de l'OPAH-RU « Aujourd'hui pour l'habitat » :

- Etat : plus de 10 millions d'euros ;
- Communauté de communes : 1,6 million d'euros ;
- La commune a souhaité apporter, de façon exceptionnelle, un financement pour apporter un soutien supplémentaire, en particulier aux sinistrés. C'est ainsi que 600 000 euros ont été engagés sur 5 ans (issus des dons reçus par la Collectivité).



**DÉCLIC
ET
DES
CLAPS**

Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) : déjà 130 emplois créés pour les teillois

Fin 2021, la nouvelle tombait : l'habilitation officielle de la Ville en tant que "Territoire zéro chômeur longue durée" alors que l'équipe municipale travaillait sur le projet depuis 2016.

Le principe est simple : les entreprises à but d'emploi créées pour piloter territoire zéro chômeur, "Activiteil" et "Déclic et des claps", embauchent des chômeurs de longue durée pour réaliser des travaux utiles localement, mais non réalisés par les employeurs locaux.

Grâce à TZCLD, les teillois se sont vu offrir un emploi sur place, en CDI, financé par le dispositif pendant 5 ans. 130 teillois ont déjà retrouvé le chemin de l'emploi grâce à ce dispositif.

Le tout dans des emplois utiles, de service notamment qui n'existaient pas au Teil. Cela représente une réelle augmentation du pouvoir d'achat et un apport considérable pour l'économie locale.

Le but n'est pas que l'entreprise à but d'emploi embauche tous les chômeurs longue durée mais bien de leur remettre le pied à l'étrier pour qu'à terme il n'y ait plus de personnes privées d'emploi sur la durée.



L'aide à l'installation, un coup de pouce majeur pour les nouveaux commerces

Pour les artisans, commerçants, entrepreneurs ou industriels qui auraient un projet de développement, d'installation, il est possible d'être accompagné à chaque moment du projet : conseil, orientation, soutien et accompagnement aux porteurs de projet, accompagnement à la recherche de locaux professionnels (artisanal ou commercial), mise en relation, aides financières...

La pépinière d'entreprises accompagne aussi au quotidien la création puis l'installation de nombreuses entreprises sur le territoire.



Des installations majeures au sud du Teil

Netto a ouvert ses portes en début d'année 2023, c'est le 2^{ème} magasin de l'enseigne ouvert sur la Commune qui permet aux habitants d'avoir un commerce de proximité.



Le Secours Populaire ouvrira courant 2024 ses portes dans les locaux de l'ancien intermarché de la Violette. Cette installation offrira dans le quartier de nouvelles activités et un nouveau lieu de vie et de partage pour tous les teillois.



Le Tilt s'est installé dans l'ancienne école de la Violette et propose de multiples activités (voir page 22).



Le plan local d'urbanisme va être révisé pour améliorer la qualité de vie des teillois

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités de notre Commune.

Il détermine donc les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Il comprend notamment un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Celui-ci a été présenté à la population en octobre 2023 et en conseil municipal en novembre 2023.





► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Dans notre commune les grues, les échafaudages, les barrières de chantier et bien sûr tous les désagréments passagers de circulation sont notre lot quotidien.

C'est que la reconstruction est en marche maintenant que les subventions et les aides absolument nécessaires pour la mener à bien ont été obtenues. Cette recherche de financements extérieurs indispensables pour notre commune a été accompagnée d'une réflexion et de nombreuses concertations à propos des multiples interventions actuelles ou à venir.

Parmi les travaux à venir ou en cours : l'Hôtel de ville, la place Jean Macé, la reconstruction de l'Eglise du centre, l'îlot Robespierre, l'Eglise et le quartier de Mélas, la rue Kléber, l'îlot Marceau ...

Mais d'autres projets ont d'ores et déjà été menés à terme. Parmi ceux-ci, citons l'école de Mélas, l'école du centre, l'école Rosa Parks, l'ancien temple devenu la "caravane-Monde", les nombreuses déconstructions déjà réalisées libérant des espaces soit pour des logements neufs soit pour des lieux de vie. N'oublions pas le parc Laparel et le skate park, ce dernier déjà très prisé par les jeunes de tous les horizons.

La transition écologique dans toutes ces dimensions est évidemment toujours prise en compte et constitue le fil directeur de toute l'action de reconstruction de la ville. Le projet « nature en ville » en est la première manifestation concrète.

Mais tous ces travaux en cours ou à venir ne doivent pas nous faire oublier la lutte tenace menée pour l'emploi avec l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée. Dans ce cadre deux entreprises ont été créées « Activiteil » et « Déclic et des Claps », ce qui a permis à de nombreux Teillois et Teilloises de signer des contrats de travail en CDI, en offrant ainsi de nombreux services novateurs pour les habitants du Teil. Cela s'accompagne d'ailleurs et en même temps, de l'installation et du développement de nombreuses entreprises sur notre commune, elles aussi créatrices de richesses et d'emplois et qui viennent conforter le tissu économique local déjà très dense.

Arrivée à mi-mandat, l'équipe municipale peut dresser un bilan du travail déjà effectué, bilan dont les résultats sont objectivement positifs. Mais elle est consciente aussi du travail encore à réaliser et des efforts à poursuivre, notamment dans les aspects quotidiens de notre vie.

Tous les jours, les élus et les élues, mais aussi tout le personnel municipal mettent tout en œuvre pour que la vie au Teil soit la plus agréable possible. Et on peut être sûr qu'ils vont s'attacher à continuer dans le même esprit pour la deuxième partie du mandat.

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

La ville où vous vivez et le maire pas, où 1 habitant /8 est au chômage où les atteintes aux biens ont progressé en 2022 de 40 % et les cambriolages de 47 % vous paraît elle plus agréable qu'avant 2019 ?

Les promesses d'une ville plus « agréable avec des commerces pour tous, des jeux pour les enfants des terrasses agréables pour les restaurants, les routes réparées, les quartiers embellis » sont-elles 3 ans et 8 mois plus tard en voie d'être tenues ?

Ce constat c'est le bilan de la majorité.

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

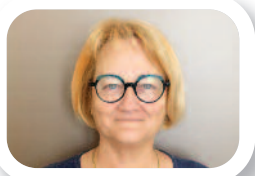


Le conseil municipal du Teil

Olivier PEREVELLI - Maire

ADJOINTS

1^{ère} Adjointe



Pascale TOLFO
Chargée des travaux et de la participation citoyenne

2^{ème} Adjoint



Michel JOUVE
Administration générale, personnel et sécurité

3^{ème} Adjointe



Cecile BAYLE
Solidarités et écologie

4^{ème} Adjoint



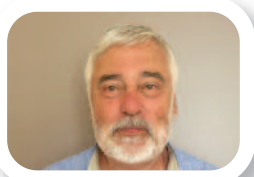
Bernard NOËL
Économie et urbanisme

5^{ème} Adjointe



Virginie FAURE-PINAULT
Réussite éducative et jeunesse

6^{ème} Adjoint



Alain MAZEYRAT
Reconstruction post-séisme

7^{ème} Adjointe



Patricia DIATTA
Finances et délégation de service public

8^{ème} Adjoint



Aurélien CHEZEAU
Transition écologique et cadre de vie

OPPOSITION



Raphaël BUARD



Catherine GAILLARD



Sophie LORENZO

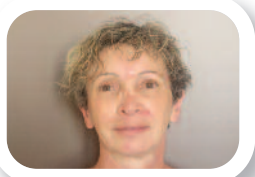


Alain LAVILLE



Bernard GLEYZE

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Catherine GUILLOT
Politique de la Ville



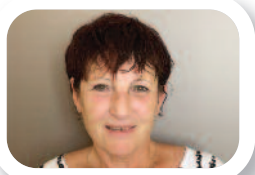
Gerard GRIFFE
Cérémonies patriotiques et éclairage public



Nadia SEGUENI
Culture et vie associative



Jacques CHABAUD
Environnement et conseil municipal des enfants



Noëlle MAZELLIER
Événementiels et vie des quartiers



Jean-Paul MICHEL
Sports, vie des clubs

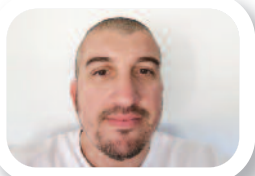


Sonia GARREAUD
Tourisme et déplacements doux



Richard DERSI
Politique sportive en direction des jeunes

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Abdelaziz BOUKAL



Fanny VALLA



Alain BORNES



Michel GALIANA



Gunes KESKIN



Michael VALLON



Julie HEYNDRIKX

DE LA VILLE DU TEIL

Vous souhaitez suivre l'actualité quotidienne de la Commune ?



Commune Le Teil



Commune Le Teil

Site internet : www.mairie-le-teil.fr

Magazine municipal distribué dans toutes les boîtes 4 fois dans l'année
et disponible en ligne, sur le site internet

25 panneaux municipaux dans tous les quartiers avec affichage régulier

**Vous souhaitez recevoir des mails avec les actualités ?
Vous avez une doléance ? Une interrogation ? Un évènement ?**

Inscrivez-vous en écrivant à l'adresse mail : communication@mairie-le-teil.fr

Vous souhaitez rencontrer les élus de l'équipe municipale ?

Une permanence sans rendez-vous a lieu tous les 1^{er} samedis matin du mois
au 1^{er} étage de la Mairie.

Le Maire et l'équipe municipale viennent également dans les quartiers une fois par mois
pour échanger avec vous et recueillir votre parole.

Retrouvez les dates sur les supports de communication ci-dessus.

Vous souhaitez rencontrer un élu en particulier ?

Prise de rendez-vous au 04 75 49 63 22